Procès-verbal du conseil municipal du 02 octobre 2021

<u>Présents</u>: M. NEDJAR, Mme MACKOWIAK, M. BOURÉ, Mme GOMEZ, M. FLORIN, Mme EL MANANI, M. DADDA, Mme EL HAJOUI, M. BA, Mme BOCK, M. POËSSEL, M. RUBANY, Mme DANGERVILLE, M. NITOU SAMBA, Mme BOULET, M.MENIRI, Mme TIZNITI, Mme DIALLO Aïcha, M. OLIVIER, Mme CETINKAYA, Mme NAZEF, M. BUISINE, M. ROULOT, M. MAISONNEUVE, Mme DUMOULIN, M. DUPRAT, Mme DIALLO Aminata, Mme LE LEPVRIER, M. MAILLARD, M. BOUTRY, Mme SAINT-AMAUX, M. SAHED

Excusé et a donné procuration : M.PROD'HOMME à M.RUBANY

Secrétaire de séance : Mme NAZEF

Installation du conseil municipal :

Ouverture de la séance par Mme MACKOWIAK, doyenne d'âge de l'assemblée qui déclare les membres du conseil municipal installés dans leurs fonctions.

Mme MACKOWIAK procède à l'appel nominal des membres du conseil municipal, constate le nombre de présents et que le quorum est atteint.

Désignation du secrétaire de séance : Mme Sofia NAZEF, conseillère municipale la plus jeune.

Mme MACKOWIAK informe que conformément aux dispositions réglementaires en vigueur visant à adapter le fonctionnement des institutions locales et l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux à la prolongation de l'état d'urgence sanitaire dans le cadre de l'épidémie de COVID-19, le caractère public de la séance sera assuré par sa retransmission en direct sur un écran à l'arrière de l'hôtel de ville, ainsi que sur la page Facebook de la ville.

Discours d'Éric ROULOT

« Monsieur Le Sous-Préfet, Mesdames et Messieurs les Elus, Mes chers collègues, Limayennes et Limayens.

C'est avec beaucoup d'émotion que je prends la parole ce matin et pour la dernière fois au sein de cette assemblée.

Comme je l'ai annoncé il y a quelques semaines déjà, mes mandats successifs m'ont épuisé. Pour celles et ceux qui me connaissent, je ne sais pas faire les choses à moitié. J'ai donc pris la décision de quitter mes fonctions et je pars serein et confiant.

Pour autant, je voudrais revenir sur les onze dernières années ou vous m'avez fait l'honneur de votre confiance au service de notre merveilleuse ville : Limay. Ces années ont été extrêmement enrichissantes et je vous en suis très reconnaissant.

Limay, c'est plus qu'une ville, c'est une identité, un état d'esprit, c'est une commune et des habitants pour lesquels j'ai un profond attachement.

Quand je parle d'identité, ce n'est pas un vain mot. Notre ville a toujours mis l'Humain au centre de toutes ses actions et j'en suis très fier. Homme de gauche engagé depuis ma prime jeunesse, j'ai toujours pensé que le plus noble investissement était dans l'humain et j'en ai fait le fil rouge de la politique que j'ai menée avec mes équipes tout au long de mes mandats. J'ai lors de mes permanences rencontré un certain nombre de Limayennes et de Limayens qui ont pu me faire part de leurs

préoccupations. C'est plus de 5000 administrés que j'ai rencontrés dans mes permanences au cours de la dernière décennie.

Je dois dire sans fausse modestie que je suis fier de notre bilan. En effet, il est le reflet des engagements pris auprès des Limayens et pour lesquels ils m'ont élu. Ces années n'ont pas été un long fleuve tranquille vous pouvez le croire. Si Limay était une ville riche par le passé, le transfert de la taxe professionnelle, les baisses drastiques des donations de l'état (quasiment 1 MW par an) et l'intégration forcée dans la communauté urbaine GPS&O m'ont donné quelques cheveux blancs.

II a donc fallu aller chercher des financements tout azimut et jongler avec des budgets toujours plus contraints tout en maintenant un niveau de services à la hauteur de nos ambitions et des exigences des Limayens.

Je suis heureux de nos victoires communes.

Grâce à notre opiniâtreté, nous avons réussi à rentrer dans la grande famille des villes éligibles au dispositif national de rénovation urbaine et de cœur de ville.

Dans ce cadre nous avons obtenu des engagements pour l'obtention d'une enveloppe financière de 60 millions financés par les bailleurs sociaux, le département, l'ANRU, l'ANCT (agence nationale de la cohésion des territoires), la région et bien entendu la ville de Limay.

Tout cela va être mis au service de l'amélioration de la qualité de vie pour tous.

Cette qualité de vie, vous le savez, elle est totalement liée à la lutte contre le réchauffement climatique et la transition écologique. Limay est une ville équilibrée entre les espaces naturels, urbains et le développement économique. Cet équilibre, il nous faut le préserver et porter une ambition écologique sur l'ensemble de nos projets : rénovation énergétique performante des bâtiments communaux et en particulier de nos écoles, végétalisation des espaces publics en zone urbaine, développement des énergies renouvelables.et bien d'autres projets encore.

Mon équipe et moi-même, nous nous sommes toujours autorisés à débattre sur tous les sujets sans nous contenter d'une vision de notre monde par le petit bout de la lorgnette. Alors oui, au nom de la paix et de la fraternité, nous avons construit un véritable partenariat avec le camp palestinien de Shu'Fat. Alors oui, nous travaillons sur le devoir de mémoire pour que nos enfants tirent les enseignements de l'histoire de notre pays. Alors oui, nous nous battons contre vents et marées pour le maintien des services publics au nom de la justice sociale. Alors oui, nous dénonçons les injustices à quelques niveaux que ce soient. Alors oui, nous ne restons jamais l'arme au pied.

Vous avez d'ailleurs dû le remarquer la ville bouge. Limay est en plein renouveau!

Les opérations de rénovation urbaine ont commencé à la gare, le village, champart, le centre commercial de la source, les Hautes Meunières. Le projet de réhabilitation de la Chasse est en cours d'élaboration.

Cette rénovation va se poursuivre tout au long du mandat avec notamment la construction d'un nouveau groupe scolaire aux Hautes Meunières.

Notre politique en matière d'urbanisation n'a oublié personne : des quartiers populaires au centre-ville, la même énergie a été déployée. Une de mes grandes fiertés reste également le groupe scolaire Maurice Quettier et j'ai également été très heureux d'être à l'initiative de l'ouverture de la crèche Babilou avec ses 24 berceaux (dont 12 réservés à la mairie).

Permettez-moi de revenir à nos valeurs et en particulier à la défense des services publics au service de l'intérêt général.

Du droit à l'eau pour tous (gratuité de 40 % de la facture d'eau), aux vacances solidaires, en passant par la mutuelle pour tous, nos actions sont à l'image de notre ADN : de gauche aux cotés des plus fragiles. Pour autant, elles ne se bornent pas au seul aspect social.

Dans cette droite ligne politique, je voudrais également évoquer nos combats pour la défense des services publics. La poste, la CPAM, le centre de tri postal, le commissariat de police, les transports et dernièrement la menace de fermeture de notre trésorerie et l'annonce confirmée de la fermeture de la ligne 10 Limay/Cergy.

Le capitalisme n'est pas une fatalité, le décrochage de la rive droite au profit de la rive gauche non plus. En effet, tous les combats que nous avons menés pour la sauvegarde des services publics ont toujours eu comme fil rouge le refus d'une centralisation de tous les services publics sur la ville centre de Mantes-la-Jolie qui va voir arriver Eole dans les prochaines années.

Nous n'avons que trop subi, il faut réagir comme nous l'avons toujours fait. Le combat pour la réintroduction des semi directs pour Saint Lazare, le maintien de la ligne de bus n° 10, une ligne de bus pour la Défense tout cela est nécessaire à l'épanouissement de notre ville et au bien-être des Limayens. Ne baissons pas la garde, élargissons notre mobilisation aux villes et villages du canton!

Vous le savez, les effets néfastes du capitalisme ne touchent pas seulement les services publics. Au nom du sacrosaint profit, les salariés des entreprises privées ne sont guère épargnés. Mes combats pour Dunlopillo, EDF, CALCIA en sont une illustration claire. Le développement économique participe au plein emploi.

Nous avons participé au projet d'implantation de nouvelles entreprises comme IMPLUS mais surtout IKEA sur la zone portuaire avec une promesse de 500 créations d'emploi sur notre territoire.

Travaillons en partenariat pour que les Limayens soient les grands vainqueurs de notre engagement. Je vous avais annoncé dès mon élection que la jeunesse serait la priorité du mandat. La également je tiens mes engagements. En effet, un service emploi, insertion et développement économique va voir le jour dans les prochains jours. Ses objectifs sont à l'image de nos ambitions en la matière et vous pourrez le constater très rapidement, j'ai souhaité que ce service ait les moyens de ses ambitions.

Que ce soit sur le mandat précédent ou ce début de mandat, nous avons respecté l'ensemble des engagements sur tous les fronts : services publics, développement urbain et économique, actions sociales, solidarités et santé, développement du pole prévention tranquillité...

Alors oui, toutes les conditions sont remplies pour que je tire ma révérence. Les dernières municipales ont vu mon équipe être largement élue en remportant 24 sièges sur 33. Cette équipe, je voudrais la remercier et lui dire que j'en suis très fière. Largement renouvelée, rajeunie, elle est à l'image de notre population, elle est en le reflet. La diversité populaire est une force et une richesse collective.

Elle ne doit jamais être un levier pour véhiculer la haine et le racisme.

Quant à mon ami Djamel, je ne peux que me réjouir de le voir devenir maire et de continuer en droite ligne de nos valeurs. Je sais qu'avec lui, la force communiste se renforcera. Sa tâche sera lourde et je sais sa force et ses compétences. Tout comme je l'ai fait tout au long de ces années, je sais qu'il continuera les combats que nous

avons menés ensemble ces dernières années. II renforcera encore le bilan de notre équipe et je m'en réjouis.

Enfin, je terminerai par renouveler tous mes remerciements à toutes celles et tous ceux qui œuvrent au quotidien pour notre ville : élus, agents, associations, petites entreprises, bénévoles et tous les anonymes qui se reconnaitront.

La fin de mon mandat a été marquée par une crise sanitaire totalement inédite et qui nous aura mis en face à nos responsabilités écrasantes.

Cette crise sanitaire a fait de chacun d'entre nous le responsable de la santé de l'autre de nos anciens, de nos enfants, de nos familles, de nos amis, de nos collègues, bref de toutes celles et ceux que nous croisons.

Là encore, je suis extrêmement fier de la gestion et ce grâce à vous toutes et tous fourniture de masques, mises sous pli, multiples distributions à l'ensemble des foyers limayens, mise en place de protocoles sanitaires drastiques, solidarité envers les plus fragiles par des actions fraternelles allant du portage de repas à domicile à des contacts réguliers pour lutter contre l'isolement. et bien d'autres actions encore. Je vous dirai juste un mot sur la communauté urbaine GPSEO et vos préoccupations quotidiennes sur la propreté, la voirie ou l'éclairage public. Vous savez que nous sommes mobilisés depuis plusieurs années (2016) afin de récupérer ces compétences transférées à GPSO et rapprocher ainsi les services concernés des usagers. Même si le combat n'est pas encore gagné, un groupe de travail va être constitué afin de voir les conditions de ces restitutions. Je ne doute pas de l'implication de Djamel dans ce chantier qui permettra de redonner à notre ville la qualité de services publics de proximité qu'elle est en droit d'exiger.

J'ai toujours cru en l'Humain, vous m'avez prouvé tous les jours que mon espoir en l'espèce humaine n'était pas vain et pour cela aussi, merci.

Merci à toutes et à tous ; continuons ensemble le combat ! »

Mme Ghislaine Mackowiak donne la parole à Mme Sofia NAZEF.

« Eric, ce samedi 2 octobre marque ton retrait de la vie politique municipale.

En effet, après avoir été élu Adjoint au Maire en Mars 2008, puis Maire le 10 Avril 2010 suite à la démission de Jacques SAINT-AMAUX, tu as souhaité à ton tour passer la main pour te consacrer à de nouvelles activités, plus personnelles, plus familiales et, nous l'espérons, plus calmes.

Plus calmes nous le souhaitons tous car ces dix ans de mandat ont été dix ans de luttes et de batailles.

Eric, tu es le seul maire de la région qui ait été à l'initiative de tous les combats contre les injustices.

Tu es le SEUL maire à avoir appelé population, associations et entreprises à se rassembler le 7 février 2015 pour la signature d'une pétition contre l'austérité imposée aux communes par le gouvernement.

Tu es le SEUL à avoir alerté les usagers des services publics de proximité sur les dangers que causeraient leur fermeture et leur éloignement au moment de la réforme des territoires et la création de la tentaculaire intercommunalité GPSO.

Tu étais là aussi pour refuser la fermeture de la Poste en 2014 ou une pétition avait récolté plus de 1 000 signatures, puis encore en 2016 quand le centre de tri était dans le collimateur.

Tu es aussi monté au créneau pour t'opposer à la fermeture de l'antenne de sécurité sociale qui assurait des permanences en mairie depuis plus de 20 ans !

Sujet tristement d'actualité car aujourd'hui c'est désormais l'antenne de Mantes-La-Jolie qui ferme ses portes privant une nouvelle fois les habitants de la région de services publics de proximité.

Avec le comité de soutien, tu as impulsé plusieurs manifestations en 2016 et 2017 et même une chaîne humaine devant l'Hôtel de ville!

Dès octobre 2017, dans un article du Courrier de Mantes, tu dénonçais la défaillance de GPSEO concernant l'entretien de la voirie et tu écrivais au ministre de l'intérieur pour que l'Etat revoie sa copie.

En décembre 2017, tu as fait voter une motion contre la baisse des aides au logement et, jusqu'en février 2018, tu étais sur le terrain pour faire signer la pétition dans les quartiers.

A chaque fois qu'ont été remis en question des acquis sociaux, des emplois, des services publics, tu n'es jamais resté « l'arme au pied » (pour reprendre l'une de tes expressions fétiches).

On dit souvent que les gens ont la mémoire courte. Alors, rappelons quelques exemples parmi tes nombreux engagements citoyens, indissociables et complémentaires à tes engagements de maire de Limay.

- Motions anti CETA, contre la fermeture de la trésorerie et pour conserver l'ensemble de ses missions, contre la privatisation d'EDF et des aéroports, pour que l'Etat prenne ses responsabilités afin que les migrants soient accueillis dignement, contre le projet de loi de la Fonction Publique prévoyant 120 000 suppressions d'emploi jusqu'en 2022...
- Actions et rassemblements pour garder nos permanences de la CAF et de la Sécu en mairie, pour le peuple palestinien et la paix dans le monde,
- Arrêté pour que tous les commerces restent ouverts pendant le confinement, pour une égalité de traitement entre les grandes surfaces et les petits commerçants.
- Soutien aux salariés de Dunlop, et plus généralement, à tous les personnels en grève du Mantois quand ils revendiquent le maintien de leur poste ou de meilleures conditions d'emploi.

Et tous les ans, tu prends un arrêté pour dire non aux expulsions, mesure qui, comme toutes les motions votées par la majorité, sont à chaque fois ignorées avec dédain par l'opposition qui juge que ces mesures sont stériles et hors du champ de compétences d'un conseil municipal.

« Nager sans avoir à trop se mouiller », telle pourrait être la devise de cette opposition que tu as combattu durant 10 ans pour le bien des Limayens.

En tout cas, toi tu n'hésites pas à mouiller ta chemise et bien au-delà si la cause en vaut la chandelle. Pour toutes ces raisons et bien d'autres qualités humaines qui te caractérisent, nous saluons ton courage d'avoir fait tien, à chaque fois que nécessaire, le slogan de Rosa Luxembourg, communiste, femme politique,

révolutionnaire et journaliste) : « La chose la plus révolutionnaire que l'on puisse faire est de proclamer haut et fort ce qui se passe ».

Ton engagement, Eric s'est également traduit par la volonté politique que chaque élu de la majorité soit en responsabilité et ait une délégation, permettant ainsi de travailler plus efficacement en équipe dans le seul but d'être au service des Limayens.

Cette action caractérise aussi ton sens du collectif en permettant que chaque adjoint et conseiller disposent d'une indemnité a enveloppe constante bien sûr : moins pour certains mais quelque chose pour tous.

Les délégations que tu as mises en place sont également à l'image de tes combats.

La promotion de la paix dans le monde, qui a tant fait parler l'opposition, est un combat à échelle internationale mais aujourd'hui à Limay nous nous battons quotidiennement pour la paix.

II est également important de rappeler que c'est sous ton mandat que les Limayens ont obtenu des droits inédits ailleurs sur le Mantois :

LE « DROIT A L'EAU POUR TOUS », créé en 2016, qui permet à tous les foyers, quels que soient leurs revenus, de bénéficier d'une réduction importante de leur facture d'eau.

LE « DROIT AUX VACANCES POUR TOUS », mis en place en 2017, qui offre aux familles aux revenus modestes la possibilité de partir en vacances à tout moment à des tarifs attractifs.

LA « MUTUELLE POUR TOUS », mise en place en septembre 2019, qui permet à de nombreuses familles, et notamment aux plus modestes, d'accéder à une complémentaire santé ou à économiser des sommes importantes à l'année par rapport à leur ancienne mutuelle sans baisse de garanties.

L'ensemble de ces droits, les Limayens n'auraient pu en bénéficier sans ton travail et c'est pour cela qu'au nom de l'ensemble des élus de la majorité, nous te disons merci.

Merci pour tes qualités humaines, ton écoute, ton calme, ton sens du collectif et ton humanisme.

Merci pour le travail accompli dans des conditions bien plus difficiles que celles connues par tes prédécesseurs.

Merci d'avoir tenu le cap et créé les conditions pour qu'une nouvelle équipe soudée puisse continuer le travail que tu as engagé ».

Délibérations :

Élection du Maire 63/2021

Mme MACKOWIAK invite le conseil municipal à procéder à l'élection du maire. Elle rappelle qu'en application des articles L2122-4, le Conseil municipal élit le Maire et les Adjoints parmi ses membres au scrutin secret. Nul ne peut être élu Maire s'il n'est pas âgé de 18 ans révolu. Par ailleurs et selon l'article L2122-7, le Maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue. Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrage, le plus âgé est déclaré élu.

Mme Mackowiak demande si des personnes se portent candidates au poste de Maire.

M. Boutry et Mme Dumoulin demandent à prendre la parole avant de procéder à l'élection du maire.

Intervention de M. Boutry qui déclare qu'aucun membre de son groupe ne se présentera à l'élection du Maire et des Adjoints

Déclaration de M. BOUTRY

« M. Le Maire, nous prenons acte de votre décision personnelle de démissionner, c'est votre choix et nous le respectons.

Chaque Limayenne et Limayen est apte à faire le bilan de vos 11 années de mandature annonçant la fin d'une gestion humaine, progressiste et sociale impulsée par les équipes précédentes.

Chacun peut juger de votre bilan, surtout en cette saison où les feuilles commencent à tomber, notamment celles de la taxe foncière.

Pour les 5 années restantes de ce mandat, nous souhaiterions vivement une amélioration du cadre de vie pour chaque citoyen, nous aimerions que les différentes commissions soient enfin mises en place, nous voudrions que la démocratie participative voie enfin le jour.

Nous continuerons à faire des propositions constructives comme nous le faisons depuis un an en espérant qu'elles soient prises en compte pour que les citoyens retrouvent le plaisir de vivre dans notre ville, se sentent fiers et acteurs de leur vie de quartier.

Nous espérons aussi et surtout que la période sombre durant laquelle le personnel de la collectivité a été maltraité est terminée. En effet la santé d'une ville s'évalue aussi au travers du bien-être de ses employés. Nous resterons vigilants.

Pour ouvrir le débat démocratique, nous faisons dès aujourd'hui une proposition au futur Maire : celle de mettre en discussion et pourquoi pas lors d'une commission générale les 2 dernières délibérations «indemnités de fonction du Maire, des adjoints et des conseillers municipaux déléqués» et «Délégation du conseil municipal».

Pour le bien des citoyens, construisons intelligemment l'avenir de notre ville tout en regrettant la disparition d'une des dernières communes communistes des Yvelines.

Notre groupe ne proposera pas de candidature et ne prendra pas part au vote ».

Déclaration de Mme DUMOULIN

« Monsieur le maire, mes Chers collègues, Mesdames et Messieurs.

Ce conseil municipal se réunit suite à votre démission M Roulot, et au nom de notre groupe, je voudrais vous souhaiter une bonne retraite.

Je voudrais aussi faire remarquer que c'est la troisième fois qu'à Limay, la tête de liste aux élections municipales se désiste au profit d'un adjoint. Cela s'est passé en 1995, en 2010 et l'histoire se répète en 2021.

Quel drôle de conception de la démocratie, on peut même parler de déni de démocratie. Et c'est surtout un manque de respect envers les électeurs et les Limayens! Ces petits arrangements entre amis, orchestrés de main de maitre, ont pour seul objectif de garder la mainmise sur cette ville depuis plus de 40 ans.

Permettez-moi d'esquisser un bilan de ce début de mandat :

Tout d'abord une augmentation des impôts extrêmement importante, de 54 % en 2021, ce qui place Limay dans le palmarès des villes qui ont une taxe foncière parmi les plus élevées des Yvelines (seules 7 villes de plus de 10000 habitants ont une taxe supérieure à 33,08%). Cette augmentation de 7,6 points est la conséquence de la mauvaise gestion de la ville qui est très endettée et qui risquait la mise sous tutelle.

Ensuite un Personnel qui est en souffrance, la réorganisation des services se faisant sans concertation et avec autoritarisme. Le malaise des agents est tel que 2 grèves du personnel municipal ont été organisées en l'espace de 3 mois.

Enfin une censure de l'opposition, avec un nouveau règlement intérieur qui limite notre parole et notre travail.

Pourtant à l'aube de votre élection, M. Nedjar, nous avons beaucoup d'espoir, car nous aimons notre ville et nous voulons qu'elle soit bien administrée.

Allez-vous être un maire qui traite ses agents avec la bienveillance nécessaire ? Serez-vous un homme de dialogue ? Saurez-vous respecter votre opposition et lui redonner toute sa place ?

Nous attendons d'un nouveau maire des actes forts, comme nous l'aurions fait, restaurer la parole au sein de cette assemblée et promouvoir la démocratie participative à Limay, créer un centre de vie sociale qui fait cruellement défaut, investir sur la parentalité et l'éducation et ce dès le plus jeune âge, faire de Limay une ville où l'autorité est respectée, apaiser les relations avec les employés municipaux afin que chacun trouve sa place et puisse avoir un poste ou une formation, mettre en place une politique de développement durable qui va bien audelà de la plantation d'arbre,... des exemples parmi tant d'autres.

En tant que groupe d'opposition, nous serons extrêmement vigilants sur la politique menée pendant les 4 prochaines années.

Je vous informe dès à présent que nous ne participerons pas au vote lors de l'élection du maire car il est hors de question que nous soyons complices de ce tour de passe-passe.

Les Limayens pourront toujours compter sur nous pour faire avancer nos idées, dénoncer les abus et être force de propositions. D'ailleurs, mon score réalisé lors du 2ème tour des élections départementales à Limay est en forte augmentation de près de 10 points, ce qui montre que nos idées progressent et que les Limayens sont en attente d'un changement de politique parce qu'ils veulent qu'on réponde à leurs attentes.

Nous ferons tout pour être entendus et écoutés parce que Limay a d'énormes défis à relever, le défi écologique, de la cohésion sociale, de l'éducation, de l'attractivité et du cadre de vie.

Je vous remercie ».

Mme MACKOWIAK repose la question si un membre du Conseil est candidat pour être Maire.

M. NEDJAR répond qu'il est candidat pour être Maire.

Mme MACKOWIAK propose deux assesseurs (les deux plus jeunes) : **Mme Rojin CETINKAYA ET M. Alexis OLIVIER** et demande s'il y a des objections.

Il est procédé à l'élection du Maire :

Vote: M. NEDJAR Djamel, est élu Maire, par 24 voix pour, 9 conseillers municipaux ne participent pas au vote (M. MAISONNEUVE, Mme DUMOULIN, M. DUPRAT, Mme DIALLO Aminata, Mme LE LEPVRIER, M. MAILLARD, M. BOUTRY, Mme SAINT-AMAUX, M. SAHED)

M. ROULOT remet l'écharpe à M. Djamel NEDJAR, Maire.

Discours de M. Le Maire, Djamel NEDJAR

« Mesdames, Messieurs,

Avant toute chose, permettez-moi, chers collègues du Conseil municipal de vous remercier.

Je veux vous dire au combien je suis fier et honoré de la confiance que vous venez de me témoigner en m'élisant Maire de Limay. Cette marque de confiance me touche profondément. Elle est le signe d'un engagement long de 20 ans au service de notre ville d'abord en tant que Conseiller municipal, puis passé adjoint en 2006 et enfin et à présent Maire de notre chère commune.

Le célèbre poète engagé que nous connaissons bien, Paul ELUARD a écrit « Il n'y a pas de hasard, il n'y a que des rendez-vous. » C'est ce rendez-vous que je souhaite aujourd'hui honorer.

Au-delà des membres du Conseil municipal, je tiens également à saluer les Limayens et les Limayennes ainsi que tous les amis et camarades, ma famille qui sont ici aujourd'hui si nombreux pour assister à ce Conseil municipal qui revêt un caractère exceptionnel.

Changer de maire dans une commune est toujours un événement. Un événement civique, républicain, un événement politique majeur pour notre ville, bien sûr, mais aussi un événement humain. Succéder à Eric est une immense responsabilité. Un honneur qui m'est fait.

Chers collègues, Mesdames, Messieurs, chers amis, chers camarades, vous comprendrez qu'à ce moment je m'adresse plus particulièrement à celui qui fut notre Maire durant ces 11 dernières années.

Limay est une ville qui a une véritable vie sociale, culturelle, sportive mais aussi une vie économique et industrielle dynamique. Ce développement n'est pas le fruit du hasard, mais celui de la volonté des 3 maires successifs, et particulièrement d'Eric qui a marqué de son empreinte, de ses valeurs de progrès la vie de nombreux Limayennes et Limayens.

Il y a sûrement plusieurs manières de rendre un vibrant hommage à Eric Roulot. Pour ma part, je rappellerai que ces 11 années passées au poste de premier magistrat de la ville, le furent au nom de son engagement politique résolument à gauche, au nom de ses convictions profondément humaines.

Nous avons partagé ensemble beaucoup d'épreuves, des moments de joie comme lors de l'inauguration du groupe scolaire Maurice Quettier, mais aussi des moments plus difficiles face à la calomnie et la haine. Rien ne t'a été épargné mon cher Eric.

Cela fait 13 ans que nous travaillons ensemble, et croyez-moi j'ai pu mesurer, mieux encore qu'on ne le dit, son engagement sans faille, sa générosité, sa bonté, sa sincérité, sa persévérance pour faire aboutir les projets et les réalisations répondant aux besoins des habitants. Tu as semé les graines des grands projets lors de ce dernier mandat. Je pense au Centre-Ville, quartier Gare, au centre commercial La Source qui sans mauvais jeu de mot, va enfin renaitre de ses cendres, je pense à tous les projets ANRU qui vont permettre d'améliorer la vie des habitants qui vivent dans nos quartiers populaires.

Je pense aussi à toutes ces actions qui ont été menées et qui font de Limay une ville solidaire fière de son identité.

Très cher Eric, aujourd'hui, à cet instant solennel et chargé d'émotion partagée, je veux te dire combien ton action au service des Limayens fut précieuse. Tu as su mettre l'intérêt des Limayens au-dessus de tout esprit clanique ou de toute opportunisme politique, et je crois pouvoir dire au nom des élus que nous avons toujours trouvé prés de toi, respect, écoute et disponibilité.

Tu as su renouveler fortement notre liste et la rendre à l'image de notre ville, forte de sa diversité qui fait la richesse de notre commune. Tu as su me pousser à prendre plus de responsabilité, à oser... et parce que je t'ai écouté et que j'ai appris à tes cotés comme aux coté de nombreux autres élus, qu'aujourd'hui un enfant issu de l'immigration, petit dernier d'une famille de 7 enfants dont le père ouvrier s'est installé à Limay en 1973 devient Maire de Limay.

Je souhaiterai que cet engagement soit apprécié à sa juste valeur et que ce choix puisse inciter d'autres décideurs de tout horizon et de tous bords, dans le privé comme dans le public à briser ce plafond de verre dont malheureusement souffre beaucoup trop de minorité dans notre société. Je sais bien que rien ne me sera pardonné, j'en mesure les conséquences pour moi, ma famille et mes proches. Mais je ne ferais de cela ni un étendard, ni un argument et encore moins une excuse à quoi que ce soit...

ERIC ; Que de travail accompli. Que de sacrifices et d'abnégation au service des Limayens !

Au cours de ces 13 années, tu as beaucoup donné de toi-même pour cette ville — qui aujourd'hui reconnaissante t'honore et te remercie par la présence de très nombreux Limayens présents à cet évènement.

Merci pour tout le travail accompli mais surtout pour ta fidélité, ton amitié et ta confiance.

Je mesure la tâche qui m'attend. Ma prise de fonction à la tête de la ville s'inscrit dans un contexte particulièrement difficile. L'avènement des grandes intercommunalités aux compétences élargies a dépossédé les maires de toute autorité sur les missions de proximité : la propreté, la voirie, les espaces verts avec une dégradation sur la qualité de service constatée malheureusement par de trop nombreux limayens. La baisse importante des dotations financières de l'État aux collectivités, et la suppression de la Taxe d'Habitation ont contraint de nombreux élus à augmenter la pression fiscale qui pèse maintenant uniquement sur une partie de la population.

Pourtant, je suis serein.

Serein car je ne suis pas seul et je sais pouvoir compter sur une équipe municipale d'une grande qualité qui a toujours su privilégier l'intérêt général sur les intérêts particuliers. Une équipe renouvelée rajeunie et ce n'est pas neutre dans une commune comme la nôtre que tous les habitants se sentent représentée, une équipe bien déterminée à poursuivre la mise en œuvre de notre programme municipal pour lequel nous avons été élus.

Serein, car je sais pouvoir compter sur l'ensemble des agents municipaux que je tiens ici à saluer chaleureusement pour leur engagement au quotidien pour répondre aux demandes des Limayens. La crise COVID a montré à quel point les missions de services publics étaient essentielles à la vie de nos administrés. Ils ont su répondre présent. Au nom des Limayens, je veux leur dire Merci. Je n'ignore pas que nous avons actuellement quelques sujets sur le feu, et dès ma prise de poste je recevrais les représentants du personnel pour évoquer avec eux les différents sujets. Je sais que nous avons comme objectif commun le renforcement de la qualité du service public rendu aux usagers ainsi que le bien-être au travail. Je veux entretenir avec eux une relation constructive au long cours ou ils seront acteurs des évolutions qui doivent être menées.

Mesdames, Messieurs, chers Collègues,

Nous voulons continuer à moderniser notre ville sans faire fi du passé. Ne pas oublier d'où l'on vient, bien connaître ses racines, c'est indispensable à chacun de nous, c'est valable pour les peuples, c'est valable pour un pays, c'est aussi valable pour une ville. Ce lien entre passé et présent nous y sommes attachés et nous ne voulons pas le rompre. C'est dans les pas des maires communistes successifs que je m'inscris de Maurice Quettier à Eric Roulot, que j'accepte la responsabilité qui est la mienne et le pouvoir que vous venez de me confier. Bien évidemment j'ai et j'aurai ma propre histoire. Et une histoire de Maire qui s'écrira au pluriel avec l'équipe qui m'entoure et qui est diverse, humainement comme politiquement.

Le contexte politique à l'échelle nationale est préoccupant. Comme vous le savez les élections présidentielles sont prévues en avril 2022, la gauche est émiettée et l'extrême droite (Marine Le Pen et Eric Zemmour confondus) totalise près d'un tiers des intentions de vote (33 %) sur notre pays, il s'agit là d'un risque majeur dans notre beau pays des Lumières et des Droits de l'Homme. La pensée xénophobe et raciste se banalise, pire elle progresse dans un monde de plus en plus libéral qui a fortement accentué les inégalités sociales de notre pays. Les fermetures des services publics se sont succédés et ont grandement contribué au sentiment de déclassement, de relégation et d'abandon de toute une partie de la population parmi les plus défavorisés ruraux comme urbains. Ces choix libéraux ont fait grandir les pensées extrêmes et ont ravivé les tensions entre les individus. Plus que jamais il est urgent De remettre de l'humain au centre de toutes les préoccupations. A Limay, la Trésorerie est menacée, les guichets de la CAF et de la Sécurité Sociale ont été supprimés et même ceux de la Gare SNCF de Limay. Même l'antenne Sécurité Sociale de Mantes la Jolie sera transférée à Poissy à la fin de l'année. Depuis 2007, et le lancement sous le gouvernement Sarkozy de la Révision Générale des Politiques Publiques, de nombreux services publics ont été supprimés à l'instar de ce qui a été fait dans les hôpitaux avec la suppression de 60 000 lits en 15 ans et nous en connaissons tous aujourd'hui le résultat tragique.

Nous ne pouvons-nous résigner à cela.

Mesdames, Messieurs, pour les 5 prochaines années de ce mandat, je souhaite que nous concentrions notre action sur 3 défis majeurs :

1. Limay Ville Solidaire

Plus que jamais, nous devons renforcer le lien social dans notre société. Favoriser les échanges humains et aller vers les plus fragiles. Dans une ville organisée autour du principe de solidarité la politique sociale et éducative constitue une priorité.

La mutuelle pour tous, les vacances solidaires, la gratuité de l'eau pour tous sont autant de mesure que nous devons renforcer et conforter. Le travail des services sera organisé de telle sorte " à développer des actions sociales or les murs, vers les publics les plus fragiles, notamment ceux qui ont le plus souffert de la crise COVID, et je pense notamment à tous nos ainés souvent coupés de leur famille durant cette crise mais aussi aux jeunes qui ont été durement touché par la crise économique et la contraction de l'activité. Un centre de vie sociale est à l'étude et j'espère pouvoir vous annoncer bientôt l'ouverture dans les prochains mois de notre Maison de Santé Interdisciplinaire, pour faire face au désert médical dont notre territoire souffre.

Un nouveau Projet Educatif Local (PEL) sera élaboré dans le cadre d'une démarche collaborative. L'enfant doit être placé au cceur de ce projet. Les parents d'élèves, le corps enseignant, les animateurs du temps périscolaire seront bien entendu associés à la démarche.

Beaucoup de retard avait été accumulé sur les conditions d'accueil de nos enfants dont la dernière école Wallon datait de 1995. Pour cela, nous avons lors du précédent mandat construit le groupe scolaire Maurice Quettier et agrandi l'école Pauline Kergomard, afin d'améliorer l'accueil de nos enfants. La réussite éducative doit être notre priorité et à ce titre, nous reconstruirons dans le mandat, l'école Jean Zay autour de notre projet de Cité Éducative avec le Collège Albert Thierry, la crèche des Lucioles et la future Maison des Associations qui sera située dans le même secteur. Nous lancerons la réhabilitation de l'école Jean Macé tout en réalisant l'extension de l'école Wallon. C'est par une politique éducative volontariste et ambitieuse que nous pourrons redonner un horizon et des perspectives de réussite sociale à nos enfants.

L'emploi des jeunes durement touchés par la crise, sera aussi notre priorité. La mise en place d'un nouveau service Insertion, Emploi en complémentarité des dispositifs existants aura pour objectif de mettre en relation les jeunes et les entreprises de nos territoires. L'arrivée du site de logistique d'IKEA prévu prochainement constitue une belle opportunité pour notre territoire de la vallée de Seine durement frappé par la désindustrialisation de la France.

2. L'Écologie

Comme vous le savez, la lutte contre le réchauffement climatique constitue l'un des plus grands défis de notre temps. Chaque être humain est déjà impacté. Si nous ne faisons rien, nos enfants vont connaître un monde de migration, de guerre, et de pénurie. Limay est une ville équilibrée entre les espaces naturels (30%) et urbains avec une part d'activité industrielle importante. Les efforts entrepris pour réduire la pollution doivent se poursuivre. Les projets de développement économique doivent permettre de créer des emplois tout en limitant la pollution, toutes les actions que nous menons pour contraindre les entreprises à investir, pour produire sans polluer, devront s'intensifier.

- Favoriser l'accès à une alimentation saine et durable par le développement d'une restauration collective avec des produits de qualité, bio et en développant l'offre de menus végétariens et piscivore pour réduire la consommation de produits carnés dont la production pose importants problèmes environnementaux ;
- Contribuer à la lutte contre le dérèglement climatique en réduisant nos émissions de gaz à effet de serre en baissant la consommation d'énergie des bâtiments communaux et résidentiels via des travaux de rénovation énergétique performante;

- Planter 3000 arbres soit autant d'arbres qu'il y a d'enfants à Limay (l'opération un enfant, un arbre pour la planète). Ce n'est pas un coup marketing, mais la nécessité de créer des ilots de végétation dans et autour de la ville!
- Construire des équipements publics avec des matériaux alternatifs (par exemple le bois à l'instar de notre salle polyvalente du Centre de Loisirs)
- Rendre plus écologique notre parc de véhicules et de matériels ;

Toutes ces actions sont autant de mesures que nous avons commencé à mener et que nous allons encore renforcer dans les mois à venir.

3. Le Cadre de vie - Sécurité

Vous êtes nombreux à nous signaler à juste titre la dégradation du cadre de vie depuis le transfert des compétences de proximité à la CU GPSEO.

Effectivement, 5 ans après l'avènement de la CU, pas seulement à Limay mais sur la totalité du territoire de la Communauté Urbaine, les citoyens peinent à trouver de l'intérêt à cette structure intercommunale tant les préoccupations de proximité sont importantes. Pour cela, il devient urgent d'agir afin de revoir soit la taille de la Communauté urbaine (qui fait aujourd'hui 400 000 habitants) afin de rendre cette collectivité plus proche des citoyens et moins centralisatrice où soit permettre de réorienter les compétences de la CU uniquement sur les grandes questions (développement économique, développement urbain, transports) et laisserait les communes agir pour le service public du quotidien (propreté, voiries, éclairage public, eau, assainissement et déchets).

A défaut d'évolution des statuts de notre EPCI, je remercie le Président de la CU de permettre la perspective d'une convention de gestion de proximité qui permettrait à la ville d'assurer les missions de proximité en lieu et place de la CU à partir du 01^{er} janvier 2023.

Dans cette attente, nous nous engageons à ce que pour janvier 2022 le lancement d'un véritable Plan Marshall de la Propreté en complétant les dispositifs existants actuellement portés par la CU par de nouvelles grandes mesures visant à améliorer nettement la propreté de la ville, et notre cadre de vie.

Aussi, la rénovation de la place Robespierre, de la rue Nationale, le renouvellement des espaces publics de notre Centre-Ville avec le renforcement des linéaires commerciaux, le désenclavement du quartier du Village, la rénovation des Hautes Meunières avec la nouvelle école, le nouveau Centre Commercial de la Source sont autant de projet qui rendront notre ville plus belle, plus attractive. A ce titre, je remercie la Communauté Urbaine, le Conseil Départemental et les services de l'État pour leur concours financier précieux dans la réussite de ces beaux projets utiles à la population.

Aussi, durant ce mandat nous lancerons une grande réflexion avec des premières actions concrètes concernant la manière dont la ville doit reconquérir la Seine. La perspective de la future passerelle, le développement de notre port de plaisance avec l'arrivée récente d'une nouvelle offre de restauration que je salue, l'itinéraire cycliste de la Seine à vélo, et la beauté de nos paysages de berges qui disposent d'une très belle exposition au soleil (bien mieux d'ailleurs que les berges de Mantes) constitue autant d'atout nous permettant de faire de ces espaces, de notre ile de véritables lieux de promenade et de détente pour tous nos Limayens.

Enfin, comme nous l'avions déjà indiqué, une police environnementale sera mise en place afin de faire respecter notre cadre de vie, et cela en complémentarité des effectifs de la police nationale dont nous appelons de nos veux à être renforcé sur

notre territoire. Je rappelle que notre ancien Maire Maurice Quettier avait mis le terrain à la disposition de l'État pour que ce commissariat de Limay puisse servir à la population Limayenne. Il devient urgent à ce que l'État renoue avec la police de proximité et réinvestisse ce lieu pour garantir la sécurité des Limayens.

Un mot bien sûr, car c'est important, et sans vouloir être trop long, sur le renforcement de nos politiques sportives et culturels. Bien sûr, nous continuerons à soutenir ces politiques publiques indispensables au profit de tous les publics. La mise en œuvre d'un troisième terrain synthétique permettra d'ouvrir de nouveaux créneaux afin de faciliter l'accès à nos équipements sportifs à un plus grand nombre de Limayens. Aussi, nous renforcerons nos actions culturelles autour de la médiathèque avec le projet Micro-Folies, autour de notre très bon Conservatoire et avant la fin du mandat nous serons au travail pour lancer les études de notre nouvelle salle de spectacle prévue en Centre-Ville.

Vous le voyez, Mesdames, Messieurs, chers amis, nous avons du pain sur la planche. Le philosophe Sénèque a écrit cette phrase que j'aime beaucoup « Ce n'est pas parce que les choses sont difficiles que nous n'osons pas, c'est parce que nous n'osons pas qu'elles sont difficiles. » Croyez-moi, Mesdames, Messieurs, il nous faudra oser pour accomplir cette vision, cette ambition de « mieux vivre à Limay ».

Je remercie aussi toutes celles et tous ceux qui m'ont d'ores et déjà transmis leurs félicitations et leurs encouragements, et notamment parmi eux plusieurs candidats non élus issues de toutes les listes qui se sont présentées aux dernières élections municipales. Je veux leur dire à eux comme à d'autres, qu'il y aura toujours de la place pour travailler ensemble à faire progresser notre ville autour des valeurs de solidarité et de partage qui font Limay.

Comme je veux remercier les acteurs associatifs et économiques du territoire sur qui je compte car ensemble nous pourrons réaliser de belles choses.

Il nous faut maintenant faire fructifier ce qui a été semé pour faire vivre notre originalité. Notre combativité. Pour faire de Limay une ville à dimension humaine, une ville toujours plus agréable, une ville toujours plus solidaire, plus écologique.

Vous l'avez compris, nous aimons vivre à Limay cette ville souvent décriée et pourtant si attachante ! ET comme vous je veux « mieux vivre à Limay » NOTRE VILLE MA VILLE !

Je sais que je peux compter sur vous, comme vous pouvez compter sur moi, ma volonté d'y parvenir, et celle de la majorité municipale.

Encore une fois, Merci à tous et Merci Eric. »

MME MACKOWIAK prend la parole.

« Djamel, c'est un exercice difficile que d'accueillir un nouveau maire, à plus forte raison quand ce jeune maire de 43 ans a plus d'ancienneté en politique que la quasitotalité des élus présents aujourd'hui pour saluer son investiture.

En effet, élu conseiller municipal en 2001 puis Adjoint au Maire le 18 mai 2006, tu es Djamel, indissociable du paysage politique limayen.

Engagé depuis plus de 20 ans pour ta ville et ses habitants, l'accès à la fonction de maire n'a pas surpris tes amis qui connaissent depuis longtemps ton engagement politique.

Nous avons interrogé les gens qui t'ont connu plus jeune et ils ne tarissent pas d'éloges à ton égard : « garçon brillant, travailleur, concentré sur ses objectifs, engagé, mature avant l'âge ce qui explique un engagement en politique si jeune, 20 ans si je ne me trompe pas !

Et à l'époque, le jeune français d'origine algérienne était un ovni et, dans ce sens, je pense qu'il est un peu un précurseur et qu'il a ouvert la porte à tous ceux qui ont suivi. II a permis de faire évoluer les mentalités dans un milieu qui était cloisonné et on ne peut que le remercier simplement pour ça.

Ou encore « Djamel est un homme avec des valeurs de tolérance, de loyauté, de bienveillance, de respect. II a toujours été humble. Au lycée c'était un "S" un «Scientifique» mais un des rares qui se mélangeait avec toutes les autres filières. A l'époque, nous appartenions au même groupe d'amis et nous avions des échanges autour de différents thèmes. II avait déjà cet esprit synthétique, cette posture d'écoute et il commençait à s'exercer à la rhétorique. »

Un autre de tes amis nous a dit « Limayen depuis toujours il a grandi et s'est impliqué en politique avec M. Saint-Amaux à 20 ans. Puis il a continué son parcours politique avec M. Roulot. II a Not/jours donné de son temps pour sa commune. Son leitmotiv "SERVICE" public. II œuvre au quotidien dans l'intérêt général, la continuité du service, l'égalité de traitement et la neutralité. »

Djamel, tu as fait aujourd'hui un choix difficile, un choix d'engagement et de valeur qui est tout sauf un choix carriériste. Prendre la suite d'un maire communiste dans une municipalité de gauche, entouré comme Limay par des forces politiques qui sont à l'exact opposé de nos valeurs, c'est assurément un choix courageux.

Un choix dicté par la volonté de servir les Limayens et de faire progresser nos idéaux.

L'aspiration au bien vivre, au développement durable de l'humanité, la réponse aux défis écologiques ne saurait se réaliser sans la lutte contre la casse et la marchandisation des services publics.

Limay est une ville atypique et tu en es un de ses enfants. Nous la savons entre de bonnes mains avec toi Djamel. Tu as tout notre soutien pour les combats à venir ».

Rapporteur: M. NEDJAR, Maire

Fixation du nombre d'adjoints

64/2021

- M. Nedjar propose de fixer à 9 le nombre d'adjoints. La ville de Limay est située dans une tranche démographique comportant de 10 à 20 000 habitants, soit 33 membres du conseil municipal. Considérant que les Conseils municipaux déterminent librement le nombre des adjoints sans toutefois dépasser l'effectif légal de 30 % du Conseil municipal, il est proposé de fixer à 9 le nombre des adjoints.
- M. Boutry indique que son groupe ne participera pas au vote car cela fait partie du projet politique et de la gestion interne de la majorité. M. Boutry indique que son groupe ne participera pas au vote de l'élection des adjoints.
- M. Nedjar tient à préciser qu'il faut d'abord fixer le nombre d'adjoints puis ensuite procéder à l'élection des adjoints.

Mme Dumoulin indique qu'en cohérence avec le vote de l'année dernière, son groupe ne participera pas part au vote pour les raisons évoquées.

Vote: 24 voix pour, 9 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote (M. MAISONNEUVE, Mme DUMOULIN, M. DUPRAT, Mme DIALLO Aminata, Mme LE LEPVRIER, M. MAILLARD, M. BOUTRY, Mme SAINT-AMAUX, M. SAHED)

Désignation des adjoints

65/2021

M. Nedjar lit la liste «Limay avance pour vous et avec vous»

- Mme MACKOWIAK Ghyslaine
- M. BOURÉ Denis,
- Mme GOMEZ Elisabeth,
- M. FLORIN Alain,
- Mme EL MANANI Ryslène,
- M. DADDA Mohamed,
- Mme EL HAJOUI Rachida,
- M. BA Yaya,
- Mme TIZNITI Ghislane,

Mme Dumoulin et M. Boutry indiquent qu'ils ne présenteront pas de liste d'adjoints.

L'élection a lieu au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel.

Une seule liste est déposée.

La proclamation des résultats est faite, 24 voix pour et 9 blancs.

Sont élus :

- Mme MACKOWIAK Ghyslaine, 1ère adjointe
- M. BOURÉ Denis, 2ème adjoint
- Mme GOMEZ Elisabeth, 3ème adjointe
- M. FLORIN Alain, 4ème adjoint
- Mme EL MANANI Ryslène, 5ème adjointe
- M. DADDA Mohamed, 6ème adjoint
- Mme EL HAJOUI Rachida, 7ème adjointe
- M. BA Yaya, 8ème adjoint
- Mme TIZNITI Ghislane, 9ème adjointe

Vote: 24 voix pour, 9 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote (M. MAISONNEUVE, Mme DUMOULIN, M. DUPRAT, Mme DIALLO Aminata, Mme LE LEPVRIER, M. MAILLARD, M. BOUTRY, Mme SAINT-AMAUX, M. SAHED)

La remise des écharpes à chaque adjoints et adjointes est effectuée par M. Djamel NEDJAR.

Rapporteur: M. NEDJAR, Maire

- Indemnités de fonction du Maire, des adjoints et conseillers municipaux investis d'une délégation 66/2021

M. Nedjar précise que la ville a fait le choix de répartir l'enveloppe dont dispose Limay à l'ensemble des élus majoritaires afin de leur donner une mission, une délégation pour être aux services des Limayens. Cette délibération reprend les mêmes termes que celle votée il y a 1 an en juillet 2020.

M. Nedjar précise:

- le Maire : indice brut 1027 majoré 830 soit 2 000 euros brut
- 1^{er} adjoint : indice brut 1027 majoré 830 soit 1 000 euros brut
- 2ème au 9ème adjoint indice brut 1027 majoré 830 soit 650 euros brut
- Aux conseillers municipaux délégués : indice brut 1027 majoré 830 soit 236 euros brut
- M. Maillard indique que son groupe avait demandé que cette délibération soit vue en Commission générale et il n'a pas eu de réponse. Il souhaite également savoir pourquoi M. Roulot est noté sur les listes alors qu'il devait démissionner de toutes ces fonctions.
- M. Nedjar précise que Mme Dumoulin ayant elle aussi posé cette question, cette dernière sera vue dans les questions diverses.
- M. Maillard indique que son groupe votera contre cette délibération.

Mme Dumoulin souhaiterait savoir pourquoi sur l'ordre du jour du Conseil municipal il y a la délibération « indemnités de fonction du Maire, des adjoints et conseillers municipaux », et dans le document reçu il y a une délibération supplémentaire concernant « majoration de 15 % des indemnités des élus d'anciens chefs-lieux de canton » : y'a-t-il une délibération ou deux délibérations ? si c'est le cas il y a une anomalie car elle n'apparait pas sur l'ordre du jour ? Mme Dumoulin précise que ce n'est pas normal de ne pas avoir le compte rendu de séance alors que c'est une obligation légale. Mme Dumoulin précise que c'est incohérent que la délibération concernant « la majoration de 15 % des indemnités des élus d'anciens chefs-lieux de canton » passe après celle sur l'indemnité des élus et demande une explication.

M. Nedjar répond ce qui fait foi dans les Conseils municipaux, ce sont les notes de synthèse qui sont votées et qui peuvent comportées plusieurs projets de délibérations. La note de synthèse comprend deux aspects, le 1^{er} aspect, les indemnités de fonction, et le 2ème aspect, la majoration. M. Nedjar rappelle à Mme Dumoulin que Limay est chef-lieu du canton et forcément il y a une majoration appliquée pour les villes chefs-lieux de canton qui assument une certaine responsabilité par rapport à d'autres villes du canton.

Mme Dumoulin souhaiterait que les délibérations soient numérotées pour les prochains conseils municipaux pour avoir plus de précision sur les points.

Mme Dumoulin tient à préciser que l'année dernière le budget des indemnités des élus avait été augmenté de 15 % et que cette année cela est à nouveau reconduit.

Mme Dumoulin indique que cette majoration de 15 % peut être supprimée pour participer à l'effort collectif.

Mme Dumoulin indique que son groupe votera contre pour ces deux délibérations.

M. Nedjar indique que c'est sur les notes de synthèse que l'on doit se prononcer, les projets de délibération sont annexés aux notes de synthèse. L'obligation reste la note de synthèse qui doit accompagner la convocation, il propose de continuer malgré tout à mette en annexe les projets de délibération car c'est la séance du Conseil municipal qui atteste de la délibération.

Vote: 24 voix pour, 9 voix contre (M. MAISONNEUVE, Mme DUMOULIN, M. DUPRAT, Mme DIALLO Aminata, Mme LE LEPVRIER, M. MAILLARD, M. BOUTRY, Mme SAINT-AMAUX, M. SAHED

- majoration de 15 % des indemnités des élus d'anciens chefs-lieux de cantons. 67/2021

Vote : 24 voix pour, 9 voix contre (M. MAISONNEUVE, Mme DUMOULIN, M. DUPRAT, Mme DIALLO Aminata, Mme LE LEPVRIER, M. MAILLARD, M. BOUTRY, Mme SAINT-AMAUX, M. SAHED)

Délégation du Conseil municipal au Maire

68/2021

- M. Nedjar précise que des précisions ont été apportées à cette délégation par rapport à celle votée l'année dernière. Des éléments ont été reprécisés et des détails précisés, notamment concernant le recours à l'emprunt.
- M. Boutry indique comme il l'avait indiqué dans sa déclaration que cette délibération soit examinée en Commission générale car c'est important de débattre sur les différents points, cette délibération donne plus de pouvoirs au Maire et moins de débats dans les séances publiques des Conseils municipaux.
- M. Boutry indique que son groupe votera contre cette délibération.
- M. Nedjar précise que différents points pourront être revus dans les commissions qui seront mises en place.

Vote: 24 voix pour, 9 voix contre (M. MAISONNEUVE, Mme DUMOULIN, M. DUPRAT, Mme DIALLO Aminata, Mme LE LEPVRIER, M. MAILLARD, M. BOUTRY, Mme SAINT-AMAUX, M. SAHED)

Questions diverses:

Mme Dumoulin souhaiterait savoir si, selon la déclaration de M. Roulot en Conseil communautaire du 23/09 qui disait démissionner de ses fonctions de Maire, Conseiller communautaire, et de conseiller municipal, M. Roulot restera Conseiller municipal ?

- M. Roulot répond qu'il démissionne de la totalité de ses fonctions de Maire, de Conseiller municipal et Conseiller délégué à la Communauté Urbaine Grand Paris Seine et Oise. M. Roulot indique qu'il n'a pas souhaité le faire maintenant pour pouvoir participer au Conseil municipal de ce jour mais sa lettre de démission du Conseil municipal sera adressée très prochainement aux autorités compétentes considérant que le Conseil municipal doit être présidé par un Maire et un seul.
- M. Duprat indique qu'en 2020, la tête de la liste ayant obtenu 44 % des votes exprimés, soit 17 % du corps électoral, a été élu Maire de Limay. Des délégations telles que la Paix dans le Monde sont apparues alors que ce n'est pas une compétence du Maire, mais néanmoins M. Le maire l'a déléguée à l'un de ses élus.

Concernant la délégation « Représentation des élus, » M. Duprat prend l'exemple que si demain M. Jean Castex se rendait à Limay, serait-t-il reçu par le maire ou par l'un de ses représentants d'élus ? il indique que ce n'est ni sérieux ni crédible.

- M. Duprat indique qu'il ne commentera pas le sentiment de trahison de beaucoup de Limayens, et espère la disparition des délégations fictives.
- M. Duprat demande à M. Le Maire s'il est possible d'avoir la liste détaillée des délégations de l'équipe municipale.
- M. Nedjar indique que cela fait 25 minutes qu'il est élu. Il rappelle que c'est le Conseil municipal qui élit le Maire, cela fait 150 ans que cela existe, sinon il aurait fallu changer les lois.
- Il indique que Mme Dumoulin aurait pu changer les lois quand elle était députée.
- M. Nedjar rappelle qu'elle a hérité de la place de députée suite à la démission de M. Bédier qui, lui-même, avait prolongé sa mission parlementaire plus de 18 mois permettant ainsi d'éviter une législative partielle en 2009.
- M. Nedjar rappelle à nouveau que c'est bien le Conseil municipal qui élit le Maire, et il remercie l'ensemble des Conseillers municipaux.
- M. Nedjar indique que la liste des délégations sera précisée par arrêté, un bilan de cette première année sera fait, il y aura certainement des ajustements à réaliser. La liste des délégations sera transmise.

L'ordre du jour étant épuisé, M. Nedjar remercie l'ensemble des services municipaux qui ont travaillé à la réussite de cette journée.

Fin du Conseil municipal à 13 h 00.

Le prochain conseil municipal aura lieu le lundi 13 décembre à 19 h 00.